

# La musique telle que nous la connaissons aujourd'hui est en danger et son avenir est menacé



Notre rédaction a reçu hier une lettre (non sollicitée) du SNEP nous invitant à participer à un nouvel espace d'information discussion intitulé face/face. Je me suis permis de la recopier ci-dessous. On peut y voir une réelle volonté d'écoute et d'ouverture (avec un joli forum phpbb) mais on peut également y voir une volonté médiatique de redorer un blâson quelque peu terni ces derniers temps.

Lorsque vous vous rendez sur le site de l'opération, la page de garde (cf illustration ci-dessus) se termine sur cette phrase : *La musique, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est en danger et son avenir est menacée.* Il y a, je crois, une ambiguïté liée à la mise entre virgules du *telle que nous la connaissons aujourd'hui*. si vous ôtez ces virgules ce n'est plus tant la musique qui est en danger et son avenir menacé que la musique telle que nous la connaissons aujourd'hui qui est en danger et son avenir menacé.

Ce n'est pas tout à fait la même chose... À qui veut-on faire croire que le déclin du vieil empire industriel musical va nécessairement entraîner dans son sillage celui de la création

musicale ?

*14 mai 2007*

*Bonjour,*

*Les sites de collectifs d'adeptes du peer-to-peer et de l'internet libre – dont celui que vous animez fait partie – exercent une influence incontestable sur internet. Mais le débat en ligne concernant l'avenir de la musique dans la société numérique – et ses enjeux technologiques, juridiques, économiques et artistiques – est souvent excessif et manichéen. Force est de constater que les professionnels de l'industrie musicale ont souvent été les grands absents de ces échanges.*

*C'est pourquoi nous sommes heureux de vous informer que le SNEP (Syndicat National de l'Édition Phonographique) ouvre un espace de discussion en ligne destiné à engager le dialogue entre TOUS les internautes concernés : passionnés de musique, de loisirs numériques, de technologies et adeptes (ou non) du peer to peer. Le SNEP invite également les professionnels de la musique à délivrer leur point de vue : pour la première fois, les collaborateurs des maisons de disque sont mobilisés pour venir débattre avec les internautes.*

*Dès maintenant, tous les internautes – dont les visiteurs et les contributeurs de votre blog ou site sont susceptibles de faire partie – sont invités à échanger leur point de vue avec les professionnels de l'industrie du disque sur le site participatif du SNEP : [www.faceface.fr](http://www.faceface.fr)*

*Cordialement.*

*Hervé Rony*

*Directeur Général Snep*

Merci d'avoir évoqué un *internet libre* et non gratuit. De plus ravi et honoré d'apprendre que nous faisons partie de ceux qui

exercent *une influence incontestable sur internet*. Mais permettez-moi d'en douter.

Quant au débat en ligne qui serait *excessif et manichéen*, il est venu réveiller un vieux souvenir. Une campagne d'affichage du... SNEP qui n'était pas forcément un modèle de modération.



Mais comme on ne va pas se quitter comme ça, voici une nouvelle chanson de l'Inconnue de la Villa Mystère ☐